



### EN BREF :

- Insectes : la ponte de la mouche du chou est faible dans l'ensemble des champs dépistés. Les chenilles défoliatrices sont sous contrôle et la fausse-arpenteuse du chou n'est signalée qu'en Montérégie-Ouest et dans les Basses-Laurentides. Des traitements pour lutter contre les pucerons sont en cours dans des champs de rutabaga et de chou nappa. Les thrips sont toujours à surveiller. Captures à la hausse d'adultes de cécidomyie du chou-fleur dans des champs sous dépistage.
- Homologation d'urgence d'ASSAIL 70 WP pour épandage aérien uniquement sur le brocoli cultivé au Québec et à risque d'une infestation par la cécidomyie du chou-fleur.
- Maladies : les taches alternariennes sont à surveiller. La nervation noire gagne du terrain ainsi que la hernie des crucifères. La pourriture à sclérotés est observée dans le chou.

## INSECTES

### Mouche du chou

La ponte de la mouche du chou est faible dans l'ensemble des champs toujours dépistés pour cet insecte. La protection insecticide va se poursuivre dans les champs de crucifères où cela est requis.

### Chenilles défoliatrices

Les chenilles de fausse-teigne des crucifères et de piéride du chou sont présentes dans l'ensemble des régions en quantités variables dans des champs de crucifères. Des chenilles de fausse-arpenteuse du chou sont rapportées en Montérégie-Ouest et dans les Basses-Laurentides. Des traitements sont en cours afin de lutter contre les chenilles défoliatrices. On ne rapporte pas de problèmes de répression pour le moment. Poursuivez le dépistage et intervenez selon le seuil d'intervention fixé avec votre conseiller horticole.

### Pucerons

Des champs de rutabaga et de chou nappa sont sous traitement afin de lutter contre les pucerons. Rappelons que les pucerons peuvent causer du flétrissement, du nanisme et de l'enroulement de feuilles. Les pucerons peuvent également transmettre la mosaïque du navet dans la culture du rutabaga, mais la répression des pucerons n'est d'aucune utilité pour empêcher la transmission de cette maladie.

## Thrips

La présence des thrips est à surveiller principalement dans les champs de chou. Ils sont signalés dans des champs de chou de la région de Lanaudière, mais pas en très grande quantité. Rappelons qu'il est important d'intervenir avant que les thrips soient dissimulés à l'intérieur des pommes de chou à l'abri des traitements insecticides. Le RIPCORDER 400EC est homologué dans la lutte aux thrips dans la culture du chou.

Rarement signalés dans la culture de brocoli, les thrips ont été dépistés dans 2 champs de cette culture. Des dommages se présentant sous forme d'égratignures et de petites taches noires ont été constatés sur les feuilles. Dans ces champs de brocoli porteurs, les pommes n'étaient pas endommagées et les traitements ciblant les chenilles défoliatrices ont diminué un peu les populations présentes.

## Cécidomyie du chou-fleur

On note une augmentation de captures d'adultes de cécidomyie du chou-fleur dans des champs de crucifères munis de pièges. Dans d'autres champs, les captures sont stables ou inexistantes. Poursuivez les traitements dans les champs de crucifères où des dommages sont craints. Les insecticides ASSAIL 70 WP, MATADOR 120 EC et SILENCER 120 EC sont homologués dans plusieurs cultures de crucifères. ASSAIL 70 WP offre une activité systémique et translaminaire et agit sur les larves par contact et ingestion. Le MATADOR 120 EC et le SILENCER 120 EC possèdent la même matière active et agissent sur les adultes.

# HOMOLOGATION D'URGENCE AU QUÉBEC D'ASSAIL 70 WP POUR ÉPANDAGE AÉRIEN UNIQUEMENT SUR LE BROCOLI À RISQUE D'UNE INFESTATION PAR LA CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

L'insecticide ASSAIL 70 WP (acétamipride) a obtenu une homologation d'urgence pour épandage aérien uniquement sur le brocoli cultivé au Québec et à risque d'une infestation par la cécidomyie du chou-fleur. La dose d'ASSAIL 70 WP à utiliser pour épandage aérien est de 86 g/ha pour lutter contre la cécidomyie du chou-fleur dans la culture du brocoli. Appliquez cette dose d'ASSAIL 70 WP pour épandage aérien dans une bouillie prête à pulvériser dont le volume est de 50 L/ha. L'usage pour épandage aérien dans la culture du brocoli doit être réservé dans les situations **d'extrême urgence** lorsque les conditions de sol trop humide rendent les passages au champ impraticables et ne permettent pas de faire à temps les traitements insecticides indispensables à la lutte à la cécidomyie du chou-fleur. En situation normale, vous devez continuer d'utiliser ASSAIL 70 WP par épandage terrestre (traitements au sol), puisque cette méthode d'application permet d'ajouter plus de bouillie prête à pulvériser (minimum de 200 L/ha de bouillie prête à pulvériser). Rappelons que la larve de la cécidomyie du chou-fleur se loge et se nourrit au niveau des points de croissance, ce qui implique qu'ASSAIL 70 WP doit être en mesure d'agir à ce niveau surtout par son effet systémique. Les nouvelles plantations de brocolis se prêtent davantage aux plus faibles volumes de bouillies utilisées en arrosage aérien par rapport à des plantations plus avancées où de plus grands volumes de solution sont nécessaires pour atteindre les points de croissance.

L'homologation d'urgence d'ASSAIL 70 WP est en vigueur du 17 août 2009 au 31 octobre 2009 et concerne uniquement la culture du brocoli. Le délai de réentrée au champ est de 12 heures, tandis que le délai d'attente avant la récolte après la dernière application de cet insecticide est de 7 jours. Ne pas faire plus de 5 applications (y compris par application terrestre) par saison. **Les utilisateurs de l'application par voie aérienne doivent respecter toutes les directives, instructions et mises en garde indiquées sur l'étiquette pour cet usage particulier. De plus, les directives environnementales indiquées sur l'étiquette doivent être scrupuleusement respectées.** L'étiquette supplémentaire pour usage d'urgence est disponible à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/Assail70WP.pdf>.



# MALADIES

## Taches alternariennes

Les taches alternariennes sont observées dans des champs de chou, de chou chinois, de chou-fleur et de brocoli. Des taches alternariennes sont notamment signalées en augmentation dans certains champs de chou. De plus, elles sont maintenant présentes sur des feuilles de pommes de chou dans certains champs.

Les périodes de mouillure prolongées du feuillage combinées à des températures de 15 à 25 °C sont propices au développement des taches alternariennes. Les feuilles, les pommes ou les inflorescences des crucifères peuvent être affectées par les taches alternariennes. Plusieurs fongicides sont homologués dans la lutte aux taches alternariennes. Consultez la liste de fongicides disponibles dans le bulletin d'information No 01 du 7 juillet 2009 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01cru09.pdf>).

## Nervation noire

La nervation noire est en augmentation. Elle est apparue dans d'autres champs de chou et de brocoli au cours des derniers jours et elle s'intensifie dans des champs de chou, de brocoli et de chou-fleur déjà atteints. Cette maladie peut causer des pertes importantes dans les cultures de crucifères. Afin de prévenir la progression de cette maladie, il faut :

- Évitez de travailler au champ lorsque le feuillage est mouillé afin de ne pas disséminer la maladie.
- Commencez votre travail par les champs sains ou les parties de champ saines et terminez vos travaux journaliers par les parties de champ et les champs contaminés.
- Nettoyez et désinfectez les équipements, outils et vêtements ayant été en contact avec des plants infestés avant de circuler dans les champs sains.
- Éradiquez les mauvaises herbes de la famille des crucifères dans et autour des champs de crucifères.
- Limitez les dégâts causés par les insectes.

À la suite de la récolte, favorisez la décomposition des résidus de culture.

## Hernie des crucifères

Les observations des derniers jours ont permis de déceler la hernie des crucifères dans d'autres champs de crucifères, notamment dans les cultures de brocoli et de rutabaga. Cette maladie est signalée en progression dans certains champs de chou et de chou-fleur.

Évitez de passer dans vos champs et de travailler le sol lorsque celui-ci est humide pour ne pas disséminer le champignon de la hernie des crucifères dans les autres parties du champ ou dans les champs non infectés. Le champignon peut notamment être transporté par la terre collée à la machinerie, à l'outillage et aux bottes. Nettoyez tout instrument ou chaussure souillés de terre infectée.

## Pourriture à sclérotés (sclérotinose)

Plus de dommages causés par la nourriture à sclérotés sont observés dans des champs de chou. Le champignon de cette maladie produit un mycélium blanc et cotonneux parsemé de sclérotés noirs et cause une pourriture des pommes de chou.





Pomme de chou affectée par la pourriture à sclérotés



Sclérote (encerclé en rouge) de la maladie de la pourriture à sclérotés présent sur feuille de chou

Dans les champs de chou atteints en ce moment par ce champignon, il est important d'éviter de blesser les plants lors des travaux au champ ou lors de la récolte, puisque la maladie peut s'installer grâce à ces portes d'entrée. À la suite de la récolte, vous devez détruire rapidement les résidus de récolte infectés et enfouir ces résidus profondément. Entreposez les pommes de chou dans des contenants propres et refroidissez rapidement la récolte.

Collaboration au texte sur l'homologation d'urgence de ASSAIL 70 WP :

Christine Villeneuve, agronome, Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES  
Danielle Roy, agronome – Avertisseuse crucifères  
Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, L'Assomption, MAPAQ  
867, boulevard de l'Ange-Gardien, L'Assomption (Québec) J5W 1T3  
Téléphone : 450 589-5781, poste 251 – Télécopieur : 450 589-7812  
Courriel : [Danielle.Roy@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Danielle.Roy@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

**© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document  
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 17 – crucifères – 20 août 2009**

